

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS335

présenté par
M. Vercamer et M. Richard

ARTICLE 41

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour des raisons tant de santé publique que de sécurité, il convient de maintenir un cadre strict aux conditions de la délivrance de médicaments.